



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement durable

Question écrite n° 48231

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'avis du Conseil économique, social et environnemental sur l'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie pour la transition écologique. L'EEDD doit doter la société des outils nécessaires aux changements qui doivent s'opérer dans nos façons de produire, de consommer et de vivre sur une planète aux ressources limitées. Ainsi le CESE préconise notamment de : diffuser l'EESS dans la formation initiale en systématisant les sorties natures et classes de découvertes, en mobilisant le temps périscolaire au profit des projets d'EEDD ; développer l'EEDD dans le cadre professionnel et les cursus de formation continue en assurant des formations qui y sont consacrées, en sensibilisant les TPE-PME à travers les têtes de réseaux professionnels ; responsabiliser le consommateur grâce à des informations claires sur les produits en élargissant par exemple les compétences du CSA de suivi des programmes à l'EEDD. Aussi il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48231

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2014](#), page 774

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)